

CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 25/09/2023

Rapportu n°5

**Modalités d'attribution et d'usage des
avantages en nature aux associations
footballistiques « catégorie des vétérans »
relatives au prêt du stade Paul Tamburini**

SERVIZIU SPORTU

Le Service des Sports est sollicité par des associations de football vétérans pour l'utilisation d'un ½ terrain au stade Paul Tamburini pour un entraînement par semaine (soit 1h30).

Le tarif de location du stade entier de Paul Tamburini est de 80€ / mois, soit 800€ pour la saison sportive 2023-2024.

CONSIDÉRANT que ces associations n'ont pas les mêmes ressources financières et un faible nombre d'adhérent par rapport aux autres associations comptant plusieurs centaines de licenciés.

CONSIDÉRANT que ces associations sportives présentent un intérêt général :

- leur activité est à but non lucratif ;
- leur action est ouverte à toutes les personnes intéressées ;
- leur gestion est désintéressée.

VU l'avis favorable de la commission Sports et Jeunesse,

Il est donc demandé au Conseil municipal :

D'APPROUVER la mise à disposition gratuite du stade Paul Tamburini pour ces clubs vétérans ;

